

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 octobre 2012
(convocation du 15 octobre 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10 h 50	M. DUPOUY Alain à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 11 h 35	Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 55
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 35	Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 15
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10 et à partir de 11 h 40	M. LOTHAIRES Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard	M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 00	M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme CAZALET Anne-Marie à M. BRON Jean-Charles	Mme PIAZZA Arielle à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10 h 05
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine	M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
Mme COLLET Brigitte à M. CAZENAVE Charles	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. DAVID Yohan à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 11 h 50	Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime	M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul	M. TRIJOLET Thierry à M. BAUDRY Claude
	Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Fonds de Proximité - Fonds d'Intérêt Communal (F.I.C.)
 Programmation 2012/2013/2014 de l'Assainissement Eaux Pluviales
 Adoption

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Fonds d'Intérêt Communal pour sa part « assainissement - eaux pluviales » est une composante du Fonds de Proximité mis en place par la délibération 2009/0305 du 29 mai 2009. Il est destiné à financer les travaux d'équipement en réseaux secondaires d'assainissement Eaux Pluviales.

Par délibération 2012/0412 du 22 juin 2012 relative à la T.L.E., les enveloppes du Fonds d'Intérêt Communal ont été reconduites dans le respect des dispositions de la délibération 2009/0305.

En conséquence, le montant annuel du FIC assainissement Eaux pluviales s'élève à 4 019 000 € par an pour les trois années 2012, 2013, 2014 et sa répartition par commune est celle votée en 2009.

Dans la mesure où il s'agit d'opérations de Maîtrise d'Ouvrage Communautaire, il convient d'en arrêter la liste par délibération du Conseil de Communauté. Il est ainsi proposé une programmation triennale 2012/2013/2014 présentée par direction territoriale, par commune et par année dans les fiches annexées.

Le mode triennal permet de répondre au souci d'accroître, au travers d'une programmation structurée, la lisibilité du stade d'avancement (DF = Décision de Faire, CS = Choix d'une Solution, CDF = Confirmation de Décision de Faire) et l'efficacité de réalisation des opérations.

Cette programmation obéit aux mêmes principes de programmation que le FIC Voirie : en conséquence, elle sera actualisée au début de chaque année et fera l'objet d'un recalage chaque année à mi-exercice.

Les programmations triennales FIC Eaux Pluviales et FIC Voirie concernant la même période de 2012 à 2014 sont présentées simultanément aux différentes commissions pour permettre la fongibilité de ces deux enveloppes telle que définie dans la délibération 2009/0305 du 29 mai 2009 : un tableau récapitulatif des programmations triennales de ces deux fonds permet de visualiser la fongibilité entre le FIC Voirie et le FIC Eaux Pluviales ainsi que l'équilibre des enveloppes individuelles par commune visé à fin 2014, année de fin de mandat.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu la délibération n°2009/0305 du 29 mai 2009, décidant la création du Fonds de Proximité

Vu la délibération n° 2012/0412 du 22 juin 2012, relative à l'affectation de la T.L.E. collectée en 2011

ENTENDU le rapport de présentation

Considérant :

Qu'il convient de prévoir la programmation triennale 2012/2013/2014 du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC) de l'assainissement Eaux Pluviales

DECIDE

Article unique :

Le programme triennal 2012/2013/2014 du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC) de l'assainissement Eaux Pluviales (EP) tel qu'il résulte des demandes de priorités définies par les municipalités est adopté selon les fiches de programmation jointes.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 8 NOVEMBRE 2012</p> <p>PUBLIÉ LE : 8 NOVEMBRE 2012</p>

M. JEAN-PIERRE TURON